

## LA PROTECTION JURIDIQUE DE VOTRE ENTREPRISE

**Toujours attentifs à nos clients**, nous avons négocié pour vous avec **CFDP Assurances**, société spécialisée et indépendante de tout groupe d'assurance, **un contrat de Protection Juridique Professionnelle**.

Dans un environnement règlementaire complexe, en constante mutation, nous pensons qu'il s'agit d'un **outil indispensable pour les PME** qui ne disposent pas des ressources en interne.

### La Protection Juridique CFDP Assurances vous apporte les services suivants :

- une assistance juridique par téléphone
- la gestion amiable de vos litiges
- la prise en charge de vos frais de procédure (avocat, expert ...) \*

\* A hauteur des montants contractuels

### Domaines d'intervention :

- Pénal
- Complément d'Assurances
- Patrimonial
- Commercial
- Administratif
- Fiscal
- En option :
- Droit du travail Droit social
- Protection du parc automobile
- Conduite responsable

### Les atouts du contrat :

- Des garanties sur mesures spécialement conçues pour répondre à vos problématiques quotidiennes.
- Une prime annuelle quel que soit le nombre de dossiers déclarés ou de procédures engagées.
- La maîtrise des coûts juridiques.
- Liberté de choix de l'avocat.
- Une tranquillité par la mise à disposition d'un service juridique d'information par téléphone.

**SUR LA BASE DES ELEMENTS SUIVANTS : CHIFFRE D'AFFAIRES CODE ACTIVITE NOMBRE DE SALARIES ET DE VEHICULES NOUS VOUS ADRESSONS UNE APPROCHE TARIFAIRE BIEN ENTENDU, ELLE POURRA ETRE AFFINEE ET DISCUTEE A L'OCCASION D'UN PROCHAIN ENTRETIEN OU RENDEZ-VOUS. POUR CELA NOUS VOUS CONTACTERONS DANS LES MEILLEURS DELAIS.**